

**Compte-rendu de la réunion du SIEA des 2 rives**  
**du lundi 26 octobre 2020 à 16h30**  
**Salle polyvalente de Saint-Pierre de Bat**

-----

Intervenants : Didier AUDOIT, président du SIEA, Michel ARMAGNACQ, vice président, Flavie REMAUT, directrice du syndicat, Un technicien de la société AGUR.

Présents pour la mairie: Olivier MÉHATS, Philippe COURDILLE, Michel DUVIGNAC, Vanessa MEYRAND, Eric LEVEAU, Jean-Paul LEREDU :

La séance est ouverte et commentée avec l'aide d'une vidéoprojection par le président du SIEA, Monsieur AUDOIT, avec des interventions ponctuelles de la part de Madame REMAUT ou de Monsieur ARMAGNACQ.

**-Présentation des différents tableaux de bord utilisés par le syndicat :**

-Après avoir fait un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Monsieur AUDOIT explique que face au manque d'informations et d'historiques de la part des gestionnaires précédents, depuis plusieurs années le syndicat s'est appliqué à mettre en place des outils, afin de pouvoir cartographier précisément le réseau dont il a la gestion. Également mesurer et suivre de nombreux paramètres comme le type, le diamètre, le taux de rugosité, l'âge des canalisations, mais aussi la pression, la vitesse, le taux d'agressivité, et le temps de séjour de l'eau qui y circule.

Tous ces critères sont gérés et analysés via un modèle informatique qui est alimenté par des relevés et des contrôles sur le terrain. Sont renseignés également tous les incidents constatés sur le réseau, qui permettent de déterminer ses points faibles et les zones devant bénéficier prioritairement de travaux d'entretien, voire de remplacement.

Tous ces éléments sont présentés à l'assistance, à travers différentes cartes et tableaux qui sont abondamment commentés au fur et à mesure de la projection.

Cette présentation fait d'ailleurs ressortir que notre commune est située à l'extrémité du réseau géré par le syndicat.

**-Problème des eaux rouges sur la commune de Saint-Pierre de Bat:**

Il est ensuite abordé le problème des eaux rouges. Ce phénomène qui touche l'ensemble du réseau du syndicat a pour origine plusieurs raisons.

Tout d'abord il est rappelé que l'eau qui est distribuée provient de la commune de Rions. Elle est composée d'un mélange entre un forage prélevé en profondeur ainsi que d'un puits dont l'eau est prélevée plus proche de la surface. Ce mélange, dont le dosage est ajustable, produit une eau chargée en oxyde de fer. D'où sa couleur, qui peut être plus ou moins accentuée par les éléments suivants :

- La température de l'eau en fonction de la saison peut la rendre plus ou moins agressive au niveau des canalisations. Donc provoquer des dépôts (eau calcaire) ou à l'inverse agresser la paroi du tuyau, et en détacher des particules.
- L'âge de la canalisation et sa nature. Il existe plusieurs générations et qualités de fonte qui vieillissent différemment.
- La nature du terrain et le type de pose. Les tuyaux posés à même l'argile ou sur des rochers, comme on le faisait autrefois, sont plus facilement exposés aux déformations liées aux mouvements du terrain, et donc aux ruptures.
- Les à-coups de débit, provoqués par des interventions, suite à des ruptures de canalisations, ou les contrôles suivis de purges effectuées sur les bornes incendie.

Afin de minimiser ces fluctuations du débit dans le réseau, il est précisé que 5 stabilisateurs de débit vont être installés à terme, dont 3 pris en charge par la société AGUR. Les plus proches seront installés en amont de notre commune, un sur le quartier d'Arbis et un autre sur la commune d'Escoussans.

#### **-Problème du surpresseur situé quartier Jouannet :**

-Il est expliqué que ce surpresseur avait pour but, lors de son installation, de compenser rapidement les problèmes de débits dans ce quartier. Il se révèle qu'à l'usage, il provoque de nombreux à-coups de débit, et accentue donc le phénomène d'eaux rouges. Il est donc prévu, très rapidement des travaux sur cet équipement (pour la fin de l'année 2020) afin de mieux gérer ce problème d'à-coups, mais aussi pour contrôler la turbidité de l'eau (couleur de l'eau) avec un système de purge en amont du surpresseur, afin d'éviter d'envoyer en aval de celui-ci de l'eau trop colorée. Un devis de 11430 € a été établi et sera accepté prochainement par le syndicat.

#### **-Projet de travaux sur les canalisations de la commune:**

- Il est présenté en suivant une carte des casses répertoriées sur notre commune.

Il ressort que celles-ci ont été nombreuses dans le bourg, mais également dans le quartier Jouannet. Face à ce constat, un plan d'action sur 2 ans est en cours. Il projette le remplacement des canalisations sur ces secteurs, ainsi qu'une zone située sur Escoussans.

Pour Saint-Pierre de Bat, le chantier prévu pour 2021, prévoit le remplacement de la canalisation partant de la bouche incendie située dans le bourg jusqu'au lavoir,

au bord de la D19, et ensuite la pose d'une nouvelle canalisation partant du rond-point de la Porterie jusqu'au quartier Jouannet, en suivant la D227 puis la route de Jouannet. La canalisation actuelle qui passe à travers champs via le moulin de La Place serait abandonnée. Montant de cette opération : Environ 300 000 €.

Monsieur AUDOIT explique que ces travaux de renouvellement coûtent très chers et ajoute que la durée maximum des installations du réseau étant estimée à 100 ans, afin de faire un remplacement progressif, il faudrait tout simplement appliquer partout une politique de renouvellement du réseau qui soit supérieur à 1 % par an.

Le syndicat, lui, applique actuellement un remplacement à hauteur de 1,15 % par an, sachant que dans le passé ce taux a été bien en dessous....

- Dans les informations diverses il est précisé également, qu'une politique d'harmonisation des systèmes de relevé est en cours. Celle-ci tend à évoluer vers le télé relevé, qui nécessite la pose de compteurs acceptant cette technologie.

Le déploiement de ces compteurs dits intelligents est prévu sur une dizaine d'années.

Fin de la réunion à 18h00